

**Communiqué de presse d'Hors la rue**

**31 août 2010**

**Accords Franco-Roumains : Le gouvernement s'apprête à bafouer les droits de l'enfant**

Suite à la conférence de presse de Messieurs Hortefeux et Besson du 30 août où a notamment été évoquée la question des mineurs roumains, Hors La Rue, association spécialisée dans l'aide aux mineurs isolés étrangers, tient à rappeler que la ratification imminente des accords franco-roumains évoquée par le ministre de l'immigration représente un moyen de contourner les obligations liées à la protection de l'enfance.

En effet, ces accords prévoient notamment :

- la suppression de la demande d'évaluation préalable au retour du mineur ;
- la suppression de la saisine systématique du juge des enfants, ce qui laisse au parquet la possibilité d'organiser le retour du mineur en l'absence de toute procédure contradictoire.

Le seul objectif de cet accord semble donc la facilitation de l'éloignement d'enfants jugés indésirables sur notre territoire, alors même, qu'en vertu de l'article 3 de la convention internationale des droits de l'enfant, la protection d'un mineur doit prévaloir, quelque soit leur origine et leur situation.

Hors La Rue déplore, qu'au nom de la lutte contre la délinquance, soit instrumentalisées les situations dramatiques d'enfants présents sur le territoire français. Hors La Rue rappelle que ces mineurs doivent avant tout être protégés, ce qui n'est pas le cas actuellement, faute de volonté politique. L'intérêt supérieur des enfants devant prévaloir en toutes circonstances, Hors La Rue conjure le gouvernement à enfin prendre en compte la protection des mineurs dans le traitement actuel de la situation des roms. Celui-ci ne fait en effet que mettre en danger un nombre toujours plus important d'enfants. L'association appelle la représentation nationale à se mobiliser contre la ratification de ces accords.

---

**Contact Presse :**

Alexandre LE CLEVE

01 41 58 14 65

06 85 22 25 47